

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UNE ÉVALUATION

Evaluation finale de l'OS1 du programme DGD 2017-2021 en RDC

Références IATI : BE-BCE_KBO-0422717486-PROG2017-2021-OS1-RDC_PS

A.1 CONTEXTE DE L'ÉVALUATION :

Louvain Coopération (LC), l'ONG de l'Université Catholique de Louvain et membre d'UNI4COOP, le consortium de quatre ONG universitaires francophones belges, a obtenu un financement de la Direction générale de la Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) pour son programme de **Sécurité alimentaire et économique (SAE)** en RDC pour la période de 2017 à 2021.

Titre du projet :

Projet de **renforcement durable de la sécurité alimentaire et économique des ménages vulnérables au Sud-Kivu en RDC (P5-2017-2021)**.

Objectifs de ce projet :

L'objectif spécifique (Outcome) est intitulé : « **Les petits producteurs et groupes vulnérables ont une plus grande disponibilité alimentaire et améliorent durablement leur situation économique** ».

Le projet visait initialement à **améliorer la situation économique de 3.000 ménages de petits producteurs et la volonté de favoriser une gestion durable de leur environnement dans les territoires de Kabare, Kalehe et Walungu en province du Sud-Kivu** à l'Est de la République Démocratique du Congo, en lien avec les cibles stratégiques 5 et 2 du Cadre Stratégique Commun (CSC) de la RDC. La cible stratégique 5 est intitulé « Favoriser une utilisation plus efficace et plus durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture et d'élevage, avec une attention particulière à l'agriculture familiale ». La cible stratégique 2 (dans l'approche transversale) est intitulée « Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale ».

Parties prenantes impliquées et publics cibles :

Les organisations nationales ASOP¹, GALE² et GEL³ Sud-Kivu sont les 3 partenaires locaux qui se partagent de façon complémentaire l'exécution des activités du programme dans la zone d'intervention.

Les groupes cibles sont les agriculteurs familiaux et les micro-entrepreneurs membres des MUSO⁴.

¹ ASOP : Actions sociales et organisation paysanne

² GALE : Groupe apprenons à lire et à écrire

³ GEL-SK : Guichet d'économie locale au Sud-Kivu

⁴ MUSO : Mutuelles de Solidarité

Stade d'exécution du programme ou projet à évaluer :

Le programme a évolué tel qu'initialement conçu à sa formulation. Il prévoyait d'appuyer 3.000 ménages membres de 150 MUSO performantes. L'action a démarré effectivement en 2017 et prendra fin d'ici décembre 2021 avec des résultats ci-dessous résumés par thématique (l'annexe 3 en donne quelques informations). Selon les rapports d'exécution et de suivi du projet jusqu'en juin 2021, le dernier disponible au moment de la rédaction de ces TDR, l'ensemble des indicateurs d'OS et des résultats a évolué de manière satisfaisante et devra être atteint d'ici la fin du programme.

Les majeures adaptations qui ont eu lieu se situent au niveau des volets suivants :

- 1) Contexte en général : Suite à l'apparition de la pandémie du COVID-19 il y a eu adaptation pour certaines activités, notamment le nombre de participants aux réunions.
- 2) Soutien à l'entrepreneuriat agricole et non agricole : au niveau des équipes mobiles de formateurs (EMOFOR). Au niveau technique, et particulièrement en faveur du 3^{ème} résultat sur la thématique micro-entrepreneuriat, il y a eu restructuration de la gestion technique et administrative des EMOFOR. La gestion de cette équipe est passée d'une supervision par deux partenaires locaux à une supervision par un seul partenaire.
- 3) Développement de l'élevage : Apparition de la peste du petit ruminant en 2019 et sa maîtrise en 2020 grâce à la contribution de LC (parmi d'autres acteurs intéressés) à une campagne de vaccination dans la zone du projet en collaboration avec l'IPAPEL Sud-Kivu.

Futur programme (2022-2026)

Un nouveau programme intitulé « **Rendre l'agroécologie, l'entrepreneuriat et l'insertion socioprofessionnelle inclusifs en RDC** » en faveur de la même zone (à laquelle s'ajoute la ville de Bukavu et la ville de Kinshasa) et en continuité avec le programme actuel (mais pour une cible des bénéficiaires plus large) vient d'être soumis à la DGD.

Louvain Coopération et ses partenaires pourront valoriser les résultats de la présente évaluation dans la mise en place participative des plans opérationnels annuels dès 2022.

Bailleur de fonds :

- Principal bailleur : DGD (80%)
- Bailleurs secondaires : FAO, Lotus, Mangrove, NIF, WBI

Zone d'intervention :

Sud-Kivu dans les territoires de Walungu, Kabare et Kalehe.

A.2 OBJECTIF, CHAMP ET UTILISATEUR(S) DE L'ÉVALUATION

A.2.1 OBJECTIF :

Cette évaluation de fin de projet se veut de type « reddition de compte » et d'approfondissement des recommandations issues de l'évaluation intermédiaire (sur le long terme).

L'ensemble des critères CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE) doivent être évalués en insistant tout particulièrement sur l'**impact**, la **durabilité** et l'**efficacité** sans oublier la **contribution aux**

CSC⁵ 2017-2021. L'évaluation devra aussi donner un soutien au démarrage du programme 2022-2026 (**pertinence et cohérence**).

L'évaluation intermédiaire avait confirmé la pertinence du programme 17-21 car les interventions sont une réponse aux préoccupations et besoins des populations. Tout en creusant cette affirmation, l'évaluation finale devra à son tour apprécier la réalisation des objectifs et des résultats sur la base des indicateurs fixés au départ. Lors de la mission de terrain, l'évaluateur disposera des dernières informations relatives aux indicateurs. L'évaluation devra néanmoins aussi apporter des éléments d'apprentissage pour alimenter nos futures interventions.

Apprentissage :

Les thématiques prioritaires à prendre en considération, notamment en raison de leur poursuite envisagée dans le programme suivant sont :

A.2.2 UTILISATEURS PRINCIPAUX :

- La DGD (bailleur principal).
- Le personnel de Louvain Coopération en charge de l'exécution et du suivi des activités, et le service de Recherche et Développement.
- Les collaborateurs de Louvain Coopération (universités et autres bailleurs des fonds).
- Le comité de suivi-évaluation d'UNI4COOP et le groupe de travail « système alimentaire durable » d'UNI4COOP.
- Les acteurs de l'action (producteurs et partenaires), des autorités locales ou autres acteurs du développement du Sud-Kivu (et ailleurs).

Les résultats seront également partagés avec les autres acteurs de la coopération belge (à travers le CSC).

A.2.3 PÉRIODE CONCERNÉE PAR L'ÉVALUATION :

L'évaluation couvrira la période de janvier 2017 jusque décembre 2021, ce qui est l'ensemble de la durée du projet. Elle portera une attention particulière sur les trois dernières années du projet.

A.3 TYPE D'ÉVALUATION ET APPROCHE GLOBALE

Il s'agit d'une évaluation externe de fin de programme à réaliser dans toutes les zones couvertes par le projet.

FORMULATION DES QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION

Il s'agit d'une évaluation finale externe à réaliser au niveau de chaque résultat de l'OS, dans la zone géographique visée par cet OS. Les critères d'évaluation à privilégier sont :

- Les critères CAD² suivants : **efficacité, durabilité, impact**, efficacité et pertinence, en insistant particulièrement sur les 3 premiers critères.

⁵ L'objectif du Cadre Stratégique Commun est de définir et de justifier une vision et des priorités communes entre acteurs belges présents dans un pays ou autour d'un thème.

- Les thématiques transversales de LC :
 - o l'intégration de l'environnement dans les programmes,
 - o la mise en œuvre d'une approche genre et inclusive qui tend à l'équité entre les différentes composantes sociales (femmes, enfants, hommes, jeunes, vieux),
 - o l'approche partenariale et la bonne gouvernance des organisations et des partenariats publics-privés,
 - o le caractère novateur des initiatives (dans une optique de gestion des savoirs).

QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION EN FONCTION DES CRITÈRES CAD

Critère CAD	Questions d'évaluation
Pertinence (et cohérence)	<p>A partir des témoignages des communautés, des bénéficiaires ainsi que des partenaires et des observations libres de l'évaluatrice/évaluateur sur le terrain.</p> <p>Dans quelle mesure peut-on affirmer que l'OS a été atteint (les priorités et objectifs d'une ou plusieurs parties prenantes au programme ont répondu aux besoins des parties prenantes⁶) ?</p> <p>La pertinence du projet sera analysée sous les angles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du point de vue général <ul style="list-style-type: none"> o Le projet est-il cohérent avec les politiques internationales (ODD) et les orientations politiques de la coopération au développement belge ? o Le projet est-il cohérent avec les politiques nationales et sectorielles de développement ? • Du point de vue local <ul style="list-style-type: none"> o Le projet est-il cohérent avec les enjeux de développement de la zone dans laquelle il est mis en œuvre ? o L'institution dispose-t-elle de la légitimité et des compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet ? o Le projet s'articule-t-il correctement avec les actions mises en œuvre par d'autres acteurs de développement en présence ? (Sommes-nous partie prenante, voire reconnus comme référents dans des espaces de concertation et d'articulation du développement local ?) o Les moyens mis en œuvre sont-ils à la hauteur des enjeux de développement pris en considération ? o De quelle valeur ajoutée le projet peut-il se prévaloir dans la zone où il est mis en œuvre ? • Du point de vue des partenaires de développement <ul style="list-style-type: none"> o Le choix du/des partenaires est-il cohérent avec la problématique et les objectifs ? o Les partenaires bénéficient-ils dans leur environnement institutionnel de la légitimité nécessaire pour la mise en œuvre du projet ? • Du point de vue des bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> o Le projet apporte-t-il une réponse appropriée aux problèmes prioritaires et aux ambitions des bénéficiaires ? o Le projet s'appuie-t-il sur des dynamiques locales voulues et portées par les bénéficiaires (les bénéficiaires sont-ils sujets ou acteurs des projets, l'aide vient-elle en complément d'une mobilisation effective des bénéficiaires, l'aide est-elle proportionnelle à la capacité de mobilisation locale ?) o Le projet est-il conçu en tenant compte des spécificités culturelles dans lequel il est mis en œuvre ? • Du point de vue de sa cohérence interne <ul style="list-style-type: none"> o Le projet véhicule-t-il une logique de développement cohérent avec les valeurs de l'organisation ?

⁶ Les parties prenantes les plus importantes dans un projet sont les bénéficiaires, le bailleur de fonds et le gouvernement national ou local, ou d'autres types d'organisations intermédiaires telles que les ONG locales.

	<ul style="list-style-type: none"> o Des thématiques du programme, lesquelles d'entre elles semblent être les plus contribuable à ces succès ? o Le caractère universitaire de l'ONG est-il valorisé de façon pertinente sur le terrain ? <p>Elle devra faire aussi un point sur certaines questions spécifiques au projet :</p> <p>Questions transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à la promotion du genre et/ou la protection de l'environnement ? • Quel est le niveau d'utilisation et de maîtrise des Outils d'Intégration Environnementale (OIE) par les équipes, partenaires et bénéficiaires, et quelle est la plus-value dans la promotion d'une production agricole durable ? • Quelle est l'adéquation et la plus-value des programmes de promotion de l'entrepreneuriat ? • Quel est le niveau d'accessibilité au financement des porteurs d'initiatives économiques ? • Quelle est l'adéquation et la plus-value des collaborations académiques pour la réalisation des différents objectifs du programme ? <p>Redevabilité et Apprentissage</p>
<p>Efficacité</p>	<p>L'analyse de l'efficacité, qui vise à vérifier la transformation des Produits en Effets visera à répondre aux questions clefs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure l'objectif spécifique du projet a-t-il été atteint ? Quel est le degré de réalisation des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) ? • Dans quelle mesure les bénéficiaires profitent-ils des services et biens fournis par le projet conformément à la formulation des résultats du projet et conformément à la formulation de l'objectif spécifique ? • Les résultats fournis ont-ils procuré les effets escomptés au niveau des bénéficiaires ? • Quels sont les niveaux d'utilisation et d'efficacité des services offerts par les partenaires (structures) soutenues ? • Quels facteurs externes ont eu une incidence sur l'efficacité des produits/effets compte tenu de leur importance relative ? • Comment le projet a-t-il intégré les facteurs externes ? <p>Apprentissage</p>
<p>Efficiace</p>	<p>L'efficiace se réfère à la manière dont le projet transforme les ressources de l'intervention en produits attendus, grâce aux activités mises en œuvre. L'évaluation devra donc évaluer l'atteinte des résultats en fin de projet en tenant compte du calendrier et du respect des moyens planifiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités réalisées permettent-elles d'atteindre les résultats attendus ? • Les ressources du projet (financières, matérielles et humaines) ont-elles été adéquates et utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats ? • Les activités ont-elles été implémentées en respectant le calendrier proposé ? • Comment les bénéficiaires apprécient-ils les activités conduites et les changements observés ? • Quelle est la capacité de Louvain Coopération à améliorer la qualité des interventions en lien avec les données produites lors de ce suivi de proximité ? <p>Redevabilité et Apprentissage</p>
<p>Impact</p>	<p>Dans le cours du programme, quelles sont les grandes réalisations qui pourraient être capitalisées comme « innovations » ?</p> <p>Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre par ce programme et notamment ces innovations ont-elles permis d'apporter une contribution significative à l'amélioration des revenus des micro-entrepreneurs.euses et agriculteurs.trices, tout en ayant un impact positif sur l'environnement ?</p>

	<p>Redevabilité et Apprentissage</p>
<p>Durabilité</p>	<p>L'analyse des effets du projet vise à apprécier les changements obtenus au niveau des bénéficiaires et de leurs organisations (en termes de conditions de vie et de comportements) ainsi qu'au niveau des partenaires (en termes de renforcement de leurs capacités).</p> <p>a. <u>Niveau des bénéficiaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> o Quels sont les effets perçus par les bénéficiaires (nature des changements : effets positifs ou négatifs, directs ou indirects générés par le projet) ? o Le projet contribue-t-il à une diminution de la vulnérabilité des populations bénéficiaires ? o Le projet contribue-t-il à renforcer de façon effective les organisations des bénéficiaires ? o Le projet contribue-t-il à promouvoir les femmes dans les espaces de concertation et de décision les concernant ? o Les effets observés sont-ils durables sur le plan organisationnel, économique, technique, social, politique ? o Dans quelle mesure les modalités actuelles de gestion des maisons de stockage et vente groupée assureront-elles leur pérennisation ? <p>b. <u>Niveau des partenaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> o Le projet contribue-t-il au renforcement des organisations partenaires dans une optique d'offrir des services appropriés aux groupes cibles ? o A quels niveaux ce renforcement est-il observable : capacités organisationnelles (renforcement de l'organisation, de ses procédures, de son équipe, de sa structuration), capacités opérationnelles (maîtrise technique des activités, capacité de financement) et autres ? o Le renforcement des organisations des partenaires est-il durable sur le plan institutionnel, économique et technique (le partenaire est-il capable de poursuivre sa mission sans l'appui du projet) ? <p>c. <u>Au niveau de l'environnement institutionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> o Est-ce-que les autorités publiques ou d'autres organisations de la société civile se sont approprié certains résultats, outils ou produits du programme ? o Est-ce que le programme ou les partenaires ont communiqué leur expérience en dehors de la sphère d'activités du programme ? o Est-ce que les approches et méthodologies impulsées par l'intervention ont-elles été implémentées par les partenaires dans le cadre d'autres collaboration ? <p>Redevabilité et Apprentissage</p>
<p>Contribution aux CSC</p>	<p>Dans quelle mesure le programme a-t-il pu contribuer aux cibles et approches dans lesquelles nous sommes inscrites? Il s'agit des cibles et approches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cible 5 « Favoriser une utilisation plus efficiente et plus durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture, d'élevage et de pêche, avec une attention particulière à l'agriculture familiale ». Cible principale. Inscrites dans toutes les approches - Cible 2 « Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale ». Approches A, B, C, F. <p>Redevabilité</p>

QUESTIONS SPÉCIFIQUES :

- Questions spécifiques au programme évalué :
1. Avantages et inconvénients de la **stratégie partenariale** (2 partenaires intervenant pratiquement dans tous les volets sur deux zones distinctes et appuyés par le GEL-SK pour l'entrepreneuriat) ?
 2. Les forces et faiblesses du choix initial de Louvain Coopération et de ses partenaires locaux de passer par les **MUSO** (mutuelles de solidarités) dans le **ciblage des bénéficiaires** (avec un regard approfondi sur l'aspect inclusivité et durabilité de l'action).
 3. Le **rôle joué par les mutuelles de solidarité** dans le soutien aux initiatives socioéconomiques des femmes lors du développement de leurs activités génératrices de revenus.
 4. La durabilité économique et sociale des **mutuelles de solidarités** et leur impact actuel et potentiel sur le niveau de revenu des membres.
 5. Quelle est la plus-value de la **collaboration avec la SIDI** dans le cadre de cette stratégie de mutuelles de solidarité ?
 6. L'efficacité d'une **formation technique en agriculture durable** dans une approche « Champs Ecole Paysan » et diverses pratiques agroécologiques (agroforesterie, lutte antiérosive, lutte biologique, intégration agriculture – élevage, compostage, ...), son impact socio-économique sur le ménage du bénéficiaire direct (et éventuellement sa communauté). Quel est le potentiel de **transmission des savoirs** entre paysans (transmission horizontale) ?
 7. Quelle est l'adéquation et la plus-value des programmes de promotion de l'entrepreneuriat ? Apprécier le **travail des EMOFOR** dans le temps et sur les micro-entrepreneurs(es) dans le soutien à l'entrepreneuriat (agricole et non agricole) en incluant notamment l'évaluation de l'intérêt de la restructuration de la gestion administrative et technique des EMOFOR. Cette information nous permettra de faire le lien avec l'adaptation en cours du programme 22-26.
 - a. Quelle est la valeur ajoutée perçue par les bénéficiaires (micro-entrepreneurs.euses suivis par les EMOFOR, producteurs.trices familiaux suivis) sur l'amélioration de leurs revenus et sur la préservation de l'environnement ?
 - b. Sur quelle durée (dans le cycle du projet) un.e micro-entrepreneur.euse devrait être normalement suivi.e par l'EMOFOR pour lui permettre de continuer seul.e en gardant de bons résultats ?
 8. Quel est le niveau d'utilisation, d'appropriation, de gouvernance, d'autonomie et de rentabilité des **unités de stockage** ?
 9. Quid de la (potentielle) **collaboration avec les institutions financières**, tant vis-à-vis des mutuelles de solidarité (vues comme une première étape d'accès au système financier) que des producteurs/productrices (en termes d'accès au financement) ?
 10. Quid du **crédit rotatif chèvre** (avantage, inconvénient, résultats) ?
 11. L'impact des appuis aux **bénéficiaires** (MUSO anciennes et récentes) et aux **partenaires** en termes de partage des savoirs, d'accès aux facteurs de production, de renforcement des capacités, de niveau de revenu et sur leur environnement.
 12. Le **système de suivi et d'évaluation** mis en place, notamment le suivi de proximité mais aussi la capacité de Louvain Coopération et de ses partenaires à améliorer la qualité des interventions en lien avec les données produites.
 13. Creuser l'impact de l'**alphabétisation fonctionnelle et conscientisante** mise en place par le projet. Quid de la pertinence de poursuivre de l'alphabétisation de premier niveau et/ou d'upgrader la formation au second niveau (post-alpha) ?

14. Appréciation motivée de **l'intégration transversale du genre** dans les activités du projet, ainsi que sur la conscientisation des cibles sur ces thématiques.
 15. Appréciation motivée de **l'intégration transversale de l'environnement** dans les activités du projet, ainsi que sur la conscientisation des cibles sur ces thématiques. Quel est le niveau d'utilisation et de maîtrise des Outils d'Intégration Environnementale (**OIE**) par les équipes, partenaires et bénéficiaires, et quelle est la plus-value dans la promotion d'une production agricole durable ?
 16. Quid des **complémentarités** entre programme SAE et santé ?
 17. Quelle est la **plus-value des collaborations** (académiques, AGRICONGO, programme LC au Burundi, FAO, Fondation JF Peterbroeck, Miel Maya et réseau Iday) pour la mise en œuvre et l'impact du programme ?
- Questions spécifiques pour le prochain programme :
18. Soulever les points d'attention pour les éléments de continuité dans le programme 22-26.

A.4 MÉTHODE ET OUTILS SOUHAITÉS :

Le choix de la méthodologie et les approches à utiliser sont laissés aux évaluateurs-trices, mais doit être suffisamment argumenté et réfléchi en fonction des questions à analyser. Les soumissionnaires devront ainsi expliciter dans la remise de leurs offres techniques, une compréhension des termes de référence, les types d'informations et les différents outils de récolte qu'ils comptent utiliser - notamment pour assurer une triangulation de celles-ci - ainsi que les méthodes de traitement et d'analyse. Ces outils et méthodes feront l'objet de discussions lors des échanges en préparation à la mission de terrain.

Les soumissionnaires veilleront à présenter la manière dont leur approche favorise une analyse systémique qui permet de mettre en évidence les hypothèses sous-jacentes (explicites ou implicites) et de confronter les points de vue des différentes parties prenantes.

Les méthodes proposées devront prendre en compte les aspects de participation des différents groupes d'acteurs : focus groups, entretiens, visites de terrain, observation participante... Il est donc essentiel de recueillir un maximum d'informations de première ligne auprès des bénéficiaires et au départ d'observations directes lors de la phase d'analyse - jugement - conclusion de l'évaluation. Par contre, pour la phase relative aux recommandations, une collaboration étroite avec les équipes du programme en RDC (LC et les partenaires locaux) est souhaitée.

Une note de cadrage sera élaborée à l'issue de la phase documentaire et contiendra l'explication sur les méthodes et outils d'évaluation qui seront utilisés lors de la mission de terrain, retenus en commun accord, et leur justification.

La langue à utiliser est le français.

A.5 COMPÉTENCES REQUISES

Pour exécuter cette évaluation, les compétences suivantes sont requises :

- Détenteur d'un diplôme universitaire en lien avec les thématiques traitées : agronome / économiste / socio-économiste / sociologue rural et environnement ou équivalent.

- Expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projet de développement, dans le domaine de la coopération internationale, (un atout si expérience avec des programmes financés par la DGD).
- Bonne connaissance en analyse et traitement des données quantitatives et qualitatives.
- Sensibilité aux thématiques du genre, de l'environnement, droits des groupes marginalisés, jeunesse, et liens possibles.
- Capacité à évaluer des solutions innovantes et adaptées dans un contexte donné.
- L'évaluateur peut être un expatrié ou un national, l'essentiel est d'être capable de pouvoir travailler de manière indépendante avec ou sans co-évaluateur du milieu pour appuyer la traduction lors des entretiens.
- Le consultant doit répondre aux exigences suivantes :
 - o Preuve de plusieurs missions d'évaluations au cours des 5 dernières années.
 - o Connaissance du contexte local spécifique de l'est de la RDC (y compris les développements et contraintes politiques, économiques, sociaux, culturels, technologiques, juridiques et éthiques actuels et leurs effets sur le plans sanitaires).
 - o Maîtrise de la théorie du changement.
 - o Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et excellentes capacités de rédaction dans cette langue. Notions de langue swahili est un atout.

A.6 BUDGET

Le budget indicatif pour cette mission d'évaluation s'élève entre 12.000 et 15.000 € (TTC).

- o Ces montants couvrent tous les frais liés à l'évaluation (honoraires, transports internationaux, hébergement et per diems, visa ...).
- o Le programme mettra un véhicule à disposition pour les déplacements internes et visites sur le terrain liés à la mission.

A.8. MODALITÉS DE L'EXPERTISE :

A.8.1 CONTENU SOUHAITÉ POUR L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Au minimum :

- o Une note de compréhension des **termes de référence**, ainsi que la manière dont le contexte et les questions d'évaluation ont été comprises en relation avec la théorie du changement.
- o Une description de l'**approche méthodologique** envisagée pour répondre aux questions et aux objectifs exposés dans les termes de référence décrivant précisément les outils de collecte d'informations qui seront mobilisés au cours de l'évaluation. Ainsi que la garantie que ces méthodes apportent au respect des principes éthiques énoncés ci-après. Le profil des personnes qui seront observées, interrogées, ...
- o Un **chronogramme indicatif** de la mission ainsi qu'une estimation des coûts en termes de hommes/jour.
- o Une présentation des **expériences** du ou des experts et des **références** (liste de clients antérieurs) en mettant en évidence les aspects particulièrement pertinents pour l'évaluation envisagée. Le CV et les références du ou des évaluateurs (pas plus que 3 pages).
- o Une **offre financière** comportant le budget détaillé en euros TTC de la prestation.

Principes éthiques : autonomie et confidentialité, neutralité de l'équipe évaluatrice, validité et fiabilité des informations.

A.8.2. DOCUMENTS À CONSULTER

- Programme quinquennal UNI4COOP 2017-2021 RDC
- ACC (Analyse contextuelle conjointe) et CSC (Cadre Stratégique Commun) RDC
- Le DPI (Document du Projet Interne)
- Plan de développement national santé RDC (en cours)
- Les différents rapports narratifs
- Le rapport narratif 2021

Le soumissionnaire pourra poser des questions et demander à consulter des documents complémentaires pour la rédaction de l'offre. S'il le juge utile, il pourra adresser la demande (uniquement par écrit) à Olivier MATUMAINI (omatumaini@louvaincooperation.org) en copiant Karlien JOLIE (kjolie@louvaincooperation.org).

Après sélection :

L'expert-e pourra demander à consulter tout document qu'il jugera utile (rapports, liste des groupements et bénéficiaires, avenants aux conventions partenariales, ...).

A.8.3. MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA MISSION DE TERRAIN

Tout le travail se passera en RDC. LC s'assure du bon déroulement du processus et de la qualité des produits. Pour garantir la qualité des échanges, plusieurs moments d'interactions doivent être prévues :

- Après la signature du contrat, une **réunion de cadrage** (qui pourra se faire par skype) aura lieu avec le-la soumissionnaire sélectionné-e, avant sa mission de terrain. Suite à cette réunion, il-elle rédigera une note de cadrage au cas où les contours de la mission devraient être revus par rapport à la proposition initiale, sur base de la prise de connaissance de la documentation qui lui sera remise et des premiers échanges.
- En début de mission, avant le départ sur terrain, il y aura une réunion de briefing sur place à Bukavu avec l'équipe du bureau de LC en RDC.
- L'évaluatrice ou l'évaluateur prévoira un **débriefing à la fin de la mission** de terrain, organisée avec les acteurs principaux, notamment l'équipe locale de Louvain Coopération et ses partenaires locaux à Bukavu pour une restitution préliminaire.
- Une **réunion post remise du rapport provisoire** sera organisée par l'évaluatrice ou l'évaluateur avec le comité de pilotage. Elle permet des ajustements avant la remise du rapport final.
- Une **réunion de discussion** à l'issue de la remise du rapport définitif devra être organisée par l'évaluatrice ou l'évaluateur. Celle-ci permet à tous de mieux comprendre la nature des recommandations.
- Après la formulation de la réponse managériale sur base du rapport d'évaluation définitif, une **réunion post-évaluation** est nécessaire. Sa localisation sera à convenir compte tenu du lieu de résidence de l'évaluatrice ou l'évaluateur.

L'équipe opérationnelle de Louvain Coopération basée en RDC sera disponible pour faciliter le bon déroulement de l'évaluation (contacts, informations générales, assistance logistique...) tout en garantissant son indépendance.

A.9. MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE CONTRACTUALISATION

A.9.1. MODALITÉS DE SÉLECTION

Les offres techniques et financières devront parvenir, sous format électronique à Karlien Jolie, kjolie@louvaincooperation.org, en mettant en copie Olivier Matumaini, omatumaini@louvaincooperation.org et Marc Nabushosi, mnabushosi@louvaincooperation.org.

Un comité de pilotage composé de 3 à 4 personnes évaluera les propositions selon la grille suivante :

Critères	Poids relatif
Profil du ou des experts	40
Qualifications, expériences et compétences	10
Expérience de la problématique à évaluer	20
Connaissance du contexte local	10
Offre technique et méthodologique	40
Exposé de la problématique et compréhension du sujet	20
Démarche méthodologique proposée	20
Offre financière	20
Prix de la prestation	10
Réalisme des coûts par rapport à la méthodologie proposée	10
Total	100

A.9.2. MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION

Le paiement des honoraires se fera en trois tranches : 40 % à la signature du contrat, 30 % à la remise du rapport provisoire et 30 % après approbation du rapport définitif dont la qualité sera appréciée par le comité de pilotage sur base d'une grille d'appréciation (disponible sur demande).

Les per diem seront payés au démarrage de la mission sur base d'une déclaration de créance. Les autres frais seront payés sur base de la remise des justificatifs ad hoc.

A.9.3. LIVRABLES ATTENDUS :

- **Un rapport complet** construit de la manière suivante :
 1. Résumé des principales conclusions et recommandations.
 2. Objectif, champ de l'évaluation et contexte.
 3. Définition des principaux concepts utilisés.
 4. Approche méthodologique et sa justification et les contraintes rencontrées.
 5. Constatations (avec mention des sources).
 6. Les conclusions = jugement apportant une réponse aux questions d'évaluation posées. Toute analyse sous-jacente sera formulée de manière explicite.

7. Les recommandations, argumentées, concrètes, réalistes et opérationnelles, à mettre en œuvre dans la suite du programme ou dans les futures interventions et en relation avec les questions d'évaluation.
 8. Appréciation de la compréhension de la logique d'intervention/théorie du changement.
 9. Annexes : Données brutes anonymes.
- **Un document de reddition de compte synthétique** de +/- trois pages à destination du grand public, des membres de Louvain Coopération, des bénéficiaires, etc. qui présente les principales conclusions et recommandations en rapport avec les questions d'évaluation posées, avec des illustrations (schémas, photos, graphiques, dessins, etc.) et au moins un témoignage de bénéficiaire.
 - **Une présentation de restitution** (Power Point, Prezi...).

Les documents seront écrits en français et envoyés sous format électronique, et papier pour la version finale du rapport.

A.10 CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Processus	Date limite
Publication de l'appel d'offres	1 octobre 2021
Date limite pour les questions complémentaires (uniquement par écrit)	20 octobre 2021
Soumission des offres techniques et financières (uniquement par écrit)	1 novembre 2021
Dépouillement et choix de l'évaluateur	Du 2 au 15 novembre 2021
Information à l'évaluateur sélectionné (et partage de la proposition de contrat)	16 novembre 2021
Signature du contrat (et son démarrage)	20 novembre 2021
Réunion pré-cadrage entre LC et l'évaluateur.trice	Entre le 20 et le 25 novembre 2021
Remise d'une note de cadrage	30 novembre 2021
Réalisation de la mission	Entre décembre 2021 et fin janvier 2022
Réunion de débriefing post mission de terrain	Début février 2022
Remise du rapport provisoire	20 février 2022
Remise du rapport définitif	15 mars 2022
Réunion relative à la réponse managériale	30 mars 2022

Annexe : Quelques informations de détails sur l'évolution des résultats du programme

- 150 mutuelles de solidarité sont identifiées avec environ 3.078 membres appuyés (avec au moins une thématique chacune)
- Près de 75 centres de formation mis en place pour l'organisation des cours d'Alphabétisation fonctionnelle et conscientisante (cycles de 6 mois)
- Une série de formations techniques contextualisés grâce à 83 Champs Ecoles Paysans mis en place dans la zone du projet
- Au moins 900 géniteurs caprins distribués sous formes de crédit rotatif pour la promotion de l'élevage « engrais ». Elevage en stabulation. Apparition de la peste caprine (maîtrisée).
- Soutien à l'entrepreneuriat agricole et non agricole : 197 micro-entrepreneurs dont 130 micro-entrepreneurs primés (business plan concours), entrepreneuriat féminin et des jeunes, 2 maisons de stockage et vente groupée des produits agricoles, 2 comités de gestion, 15 équipes mobiles de formateurs (EMOFOR) pour le suivi et formation de proximité de micro-entrepreneurs, ...
- Plus de 1.500 emplois (plus saisonniers et ponctuels)
- Plus de la moitié des ménages a bénéficié des plantules d'espèces agroforestières (et fruitières) en plus d'autres pratiques agroécologiques enseignées au niveau des champs écoles paysans (lutte antiérosive, lutte biologique, intégration agriculture – élevage – sylviculture, ...).
- Intégration transversale de l'environnement dans les activités de sécurité alimentaire et économique : utilisation de l'outil d'intégration environnementale (OIE) par au moins 350 bénéficiaires avec une moyenne de 2 engagements pris (à partir de 2018). Ils sont en cours de réalisation sur le terrain.
- Promotion des visites d'échange d'expériences : les résultats de ces visites réalisées dans le cadre de formation/apprentissage et partage d'expériences profitent à l'amélioration qualitative des interventions sur le terrain ainsi que l'orientation de futures planifications dans notre programme SAE.
- Recherche-action participative sur le long terme : des documents en cours doivent être finalisés et mis à disposition des destinataires.

A noter que ces informations pourront évoluer au stade du rapport narratif à la fin du projet (au 31 décembre 2021).